## Actes irréversibles et prise de conscience.

En introduction, il me parait important de borner l'objet du propos pour éviter de tomber dans les travers de la psychanalyse, qui en ferait un sujet de spécialistes.

Abordons à priori, la question sous deux angles, avant de plonger dans le contexte du rituel du 1<sup>er</sup> degré du chapitre du RF.

Sur le plan mécanique et physique, un acte est le fruit d'un changement d'état d'un système, c'est un transfert d'énergie donnant /donnant.

La physique, en effet, et le bon sens aussi, nous apprennent que l'énergie se conserve lors d'une transformation si <u>le système est fermé</u>, c'est la première loi de la thermodynamique.

L'enthalpie globale, c'est dire la somme des énergies du système, reste constante quand il y a transformation en milieu clos, et c'est tant mieux pour nous, cela nous évite de prendre froid en hiver.

Mais cette transformation s'accompagne d'une évolution, c'est le second principe de la thermodynamique.

A chaque transformation, il y a augmentation du désordre, et l'énergie utilisable décroit au fur et à mesure, et ceci au profit de ce que l'on nomme l'entropie, c'est-à-dire au profit du désordre, et le chaos grandi à chacun de nos actes, c'est le prix à payer lorsque l'on se remue de trop!

Ainsi pas de réversibilité physique possible! C'est un fait incontournable, établie depuis le milieu du dix-neuvième siècle, dans une vision globale, certes limitée, mais suffisante de l'univers. Et on doit ces règles en particulier à Carnot.

En tant que maçon, on sait que ces règles de la physique doivent contribuer à forger les règles de l'esprit.

## Second angle du regard

Sur un plan plus humain, là encore, ce qui est fait est fait, oui mais!

Un acte a des conséquences, et l'importance de celles-ci, permet de qualifier l'acte lui-même!

En réalité, c'est le poids des conséquences qui donne sa valeur à l'acte, qui lui donne son prix.

L'acte pourrait être qualifié de réversible si les conséquences peuvent être effacées ou même minimisées et que le souvenir s'efface. Le souvenir étant lui-même une conséquence de l'acte!

Mais en réalité, l'acte demeure.

Ce qui est fait, ne peut être défait, certes, mais humainement il peut être oublié, le temps y joue un rôle. Cette nuance a son importance, elle est même essentielle! Mais l'oubli est un autre sujet et je ne l'aborderai pas ici.

Voilà rapidement posée ma vision très limitée, épurée et simpliste à l'excès, de l'acte irréversible.

Passons maintenant à l'idée de conscience telle que je me la résume et schématise, dans le même contexte, au risque de friser l'hérésie!

La prise de conscience est donc la juste appréciation <u>des conséquences d'un acte</u> plus que l'énoncé de l'acte lui-même. Cette appréciation, à un moment défini, va donner sa valeur à l'acte!

Il va devenir bon, mauvais, insignifiant, écœurant, inoubliable, inavouable etc.

Le temps jouera son rôle et l'appréciation pourra évoluer.

Et puisqu'il y a appréciation, sa valeur sera sous la dépendance de divers témoins incluant l'auteur de l'acte lui-même.

Pour apprécier, c'est à dire juger, il leur faudra à ces témoins ou à ces juges, des critères objectifs, critères humains bien sûr, culturels, moraux, artistiques, etc.

Ainsi le factuel va voir sa valeur éminemment affectée par l'émotionnel, consciemment ou pas.

Apparaissent alors les notions de juste témoignage, de l'appréciation, du souvenir, de la fidélité d'une mémoire et tout ceci induit, là encore, des conséquences, en particulier si l'acte est répréhensible.

Alors s'il l'est, que faire!

Il en découle ainsi une problématique de justice forcement mêlée d'émotion!

Cette justice finie par être posée comme le juste prix de l'acte, prix qui doit lui-même être pondéré du poids de la responsabilité.

Revenons un instant sur la notion d'émotion, d'affectif, de bonne ou mauvaise conscience, de regret etc.

Car la formulation du sujet,

## « Actes irréversibles et prise de conscience »

Fait plutôt apparaitre l'aspect négatif et involontaire et déclenche ici un exemple de questionnement de responsabilité.

En substance la vraie interrogation est,

## Suis-je responsable, voire coupable d'un acte involontaire si je n'ai pu faire autrement et /ou si je n'ai pu l'éviter.

Il y a, évidemment, d'autres problématiques sous tendues dans le sujet mais elles sont de moindre intérêt.

Et de cette réponse va dépendre l'acceptation des conséquences. La réponse va en quelque sorte légitimer la Justice qui doit en découler.

A ce stade nous pouvons en revenir à nos préoccupations maçonniques et replacer le sujet dans le contexte du rituel du premier ordre.

En effet, un tout premier regard sur le rituel m'a conduit à une vision que je résume ainsi!

Hiram est assassiné par trois frères, la population haineuse crie vengeance, Salomon ordonne une expédition punitive.

Le sort m'en confie la corvée. Je course les assassins et reviens avec leur tête sanguinolente que je jette au pied du monarque. Me voilà avec du sang sur les mains et, même symboliquement, cela n'est pas sans conséquence pour ma propre conscience!

Mon tout premier sentiment est que je ne suis pour rien dans cette histoire, et de fait, je me sens piégé à chaque étape du déroulement de cette fiction,

Emporté par le flot puissant du mythe, j'ai bien participé, en complice, à ce qui parait être plutôt une vengeance qu'une justice, qu'elle est donc ma responsabilité? Ne suis-je pas, moi-même, un nouveau coupable, même en simple support de l'idée qui y est placé?

Les mauvais compagnons tuent Hiram, on tue les coupables mais en les tuant on devient à notre tour assassin ou du moins des témoins voudraient le croire !

Cette histoire n'est-elle qu'une vendetta interminable, il y aura d'autres réceptions, d'autres exaltations et d'autres maitres à me succéder et à mon tour je participerai à les culpabiliser.

Et pourtant comme je l'ai déjà dit, je n'adhère, que très mollement, au mythe d'Hiram. Même en s'aveuglant d'une bien-pensance symbolique, il ne faut quand même pas perdre de vue qu'il y est très facile, sous prétexte de mythologie, de sombrer dans une compromission coupable.

Je rappelle pour mémoire en vrai tourbillon et seulement parce que nous sommes entre nous et entre MM que,

Salomon est ce sale gamin qui, à 12 ans, a assassiné son frère poussé par sa mère et de Nathan.

Le nombre de femmes et de concubines qu'on lui reconnait dans la bible, n'a pas dû lui laisser beaucoup de temps pour s'occuper de la construction d'un temple et ça reste un exemple difficile à donner aux apprentis maçons.

Il m'apparait ainsi être un homme plutôt futile,

Je garde en tête que sa vie de débauche a conduit à l'éclatement des tribus d'Israël et que les jugements célèbres qu'il prononçait, font froid dans le dos quand il s'agit de découper un enfant en deux pour le rendre à sa mère.

Et c'est bien ce Salomon qui m'ordonnent aujourd'hui d'assurer ses bases œuvres et qui me force dans l'accomplissement d'une justice!

Justice ? Est-ce bien de cela dont on parle ?

Oui et non!

Une seule fois le mot justice apparait dans le rituel, et seulement dans les toutes dernières pages des instructions.

D'autres terminologies la suggèrent sans la nommer.

P 16 Un juste dessein vous anime

P 28 Une juste vengeance

P 29 Juste punition, punition Justement méritée

P 40 Juste punition

Et enfin P 41 Justice

En comparaison le mot vengeance est écrit 14 fois, le total faisant juste 15!

Ainsi, des interrogations demeurent dans l'analyse de quelques phrases que l'on trouve dans la partie instruction. Partie bien plus violente que le rituel lui-même!

Par exemple, Je reçois ma liberté par le symbole du cordon brisé, Oui, mais en échange, je dois assurer les basses besognes !

On me demande : Quel était mon projet et on me souffle la réponse « venger le crime » Oh Bon !

Et le rituel poursuit me disant que « Notre ardeur à tirer vengeance ne peut être éteinte que par le sang des coupables »

L'oubli, le pardon, non?

Voilà donc comment est envisagée la justice ?

Et voilà de quoi heurter une conscience du 21ème siècle même symboliquement!

Alors m'a-t-on poussé à la justice ou à la vengeance ?

M'a-t-on fait faire un acte irréversible de vengeance pour accomplir une justice et me pousser à une prise de conscience ?

Pourtant, Salomon fidèle à lui-même, ne me demande que d'aller querir les coupables, pas plus !

Les Maitres élus représentent une population qui crie vengeance! Mais ils ne me demandent rien, ils ne me disent pas comment appliquer cette vengeance.

Le hasard, même si les dés sont pipés, me désigne comme chef d'une expédition qui elle ne devient punitive que dans ma tête,

En effet personne ne me le demande d'être le bras de la vengeance même si tout m'y pousse! Et même si le contexte l'établi de fait.

Les meurtriers se font justice eux-mêmes. Personne ne les a touché, les deux premiers se tuent dans leur fuite on ne sait trop comment.

Le dernier se suicide à l'abri de regards me laissant seul à savoir que c'est lui et non moi qui l'ait assassiné.

On me conduit, néanmoins, à une source où je dois me désaltérer mais où, en réalité, je me purifie d'un crime que je n'ai pas commis!

Dès lors, et de fait, même innocent de tout, je deviens coupable aux yeux des autres du meurtre du dernier larron.

A ce stade, je prends conscience de ce qu'est cet acte irréversible. Que ma culpabilité de vengeur n'est plus qu'un problème de reconnaissance dans l'esprit des autres, seul moi me sachant innocent!

En sortant de la caverne, en effet, qui pourrait bien douter que c'est bien moi le meurtrier du mauvais compagnon, j'ai même failli m'en convaincre.

Et de fait, nous voilà bien devant tout un ensemble de questions!

Quel est le crime, qui sont les coupables, qui sont les juges, qu'est-ce qu'est cette justice qui ne crie que sang et vengeance ?

Le but est-il d'y adhérer, ou au contraire de rejeter en force, une fausse justice appelée par une populace haineuse, sous la coupe d'un maitre au discours ambigu et équivoque, qui pousse ainsi au meurtre et qui crée en moi le criminel et le coupable.

De quoi doit-on prendre conscience dans ce mythe ? C'est la vraie question ! Un flou, habilement maintenu, de responsabilité et de non-dit permet à chacun d'y chercher, peut-être d'y trouver sa place, quelle est donc la mienne ?

En découvrant la problématique du rituel, le doute reste en tête, la fable, elle-même, n'a de sens que dans l'espoir d'un déroulement futur positif, d'une issue plus heureuse à l'avenir, peut-être qu'il y aura une suite à ce feuilleton mal fini ?

Et je termine le texte du rituel avec de nouveau, cette bizarre sensation de m'être fait piéger dans une fable dont le but était de me mener à une prise de conscience. Pour sûr c'est réussi!

Ces questions continueront d'être posées, mais je reste convaincu que nul d'entre nous ne peut considérer la vengeance comme le passage nécessaire pour atteindre la justice.

J'ai beaucoup de mal à croire que la justice puisse être une vengeance bonifiée.

Alors quel intérêt à tout ça ? Je n'en ai surement pas fait le tour et il m'est encore difficile de répondre.

Mais j'espère, entre autre, éprouver l'innocence (la mienne, la nôtre); que nous ne n'avons pas été mis en danger; que nos mains restent propres, afin de nous préparer à autre chose, et ainsi, atteindre une conscience de clémence altruiste plus facilement.

La clémence tempère les rigueurs de la justice, Non?

C'est elle qui devrait faire la différence à moins que ce ne soit le pardon ou même l'oubli!

J'ai dit mes BB CC FF

B.GrdMtg